DIVISION PROTECTION INCENDIE 13

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège Social : 235 Chemin du Sacre

05700 SERRES

Liste des souscripteurs

— Capital: 10 000 euros

— Valeur nominale: 10 euros

— Libérées en totalité à la souscription

Répartition des actions			Etat des versements	
N°	Nom, prénom, adresse des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant nominal des actions souscrites en euro	Montant des versements effectués en euros
1	M VESELAJ Florim	510	10	5 100
2	M PETIT Dominique	490	10	4 900
Total des actions souscrites				1 000
Total du montant nominal de ces actions				10
Total des versements effectués				10 000

Le présent état constatant la souscription de 1 000 actions de la Société DIVISION PROTECTION INCENDIE ainsi que le versement en totalité du montant nominal desdites actions, soit la somme de 10 000 euros, est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur VESELAJ Florim, représentant les associés fondateurs de la Société.

Fait à SERRE,

Le 4 mai 2023

CAISSE D'EPARGNE
CEPAC

ATTESTATION DE DEPOT EN CAPITAL
SOCIETE EN FORMATION

Je soussigné(e), Mademoiselle RACHEL GIRAUD GUIGUES agissant en qualité de Chargée d'Affaires aux Professionnels, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, de :

Caisse d'Epargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier – SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros - Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille - Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 – Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds effets ou valeurs" n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC – 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 la Défense Cedex.

Certifie par la présente que la somme de 10 000,00 €, représentant le capital libéré[1] de la société D.P.I. 13, au capital de 10 000,00 €, dont le siège social est à :
235 Chemin du Sacre - 05700 SERRES,

- a été déposée dans nos livres le 28/04/2023
- et que la liste des souscripteurs ainsi que leurs apports respectifs lui a été communiquée [2].
    - Laquelle liste est annexée aux présentes

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

à Gap, le 4 mai 2023

Représentant CEPAC

[1] Pour les S.A. du quart au minimum du capital, soit 9 250 EUR ou du pourcentage prévu s'il est supérieur
[2] Pour les S.A. uniquement

Caisse d'Epargne CEPAC. Banque coopérative régie par les art. L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros - Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille - Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 - Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds effets ou valeurs" n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC - 16 rue Hoche- Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 la Défense Cedex.